

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 13 février 2017, à 20h00

Salle du conseil municipal

Secteur de Sainte-Monique

---

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 13960, rue Saint-Simon (lot 3 332 953), dans le secteur de Saint-Canut. (X6 113)
3. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 8844, rang Saint-Étienne (lot 1 554 275), dans le secteur de Saint-Benoît. (X6 113)
4. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 11500, montée Sainte-Marianne (lot 5 838 692), dans le secteur du Domaine-Vert Nord. (X6 113)
5. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise sur le lot 5 518 709 (rue Pierre-Rodrigue), dans le secteur de Saint-Augustin. (X6 113)
6. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise sur le lot 5 518 710 (rue Pierre-Rodrigue), dans le secteur de Saint-Augustin. (X6 113)
7. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 13920, rue Guillaume-Alarie (lot 5 553 315), dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 113)
8. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 11100, montée Sainte-Marianne (lot 3 138 545), dans le secteur du Domaine-Vert Nord. (X6 113)
9. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 13700, rue des Bouleaux (lot 3 848 898), dans le secteur de Saint-Augustin. (X6 113)
10. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise sur le lot 5 695 884 (rue Service A-4), dans le secteur de Sainte-Monique (zone aéroportuaire). (X6 113)
11. Approbation des procès-verbaux.
12. Approbation d'une liste de comptes à payer. (G5 213 N1048)
13. Paiement d'une contribution à l'Association des maisons de jeunes de Mirabel et modalités de versements. (G5 213)
14. Acceptation provisoire de travaux.
15. Acceptation provisoire partielle de travaux.
16. Acceptation finale de travaux.
17. Approbation d'une demande des propriétaire et promoteur « Les Promenades du Boisé Mirabel inc. » relativement à la construction d'infrastructures municipales sur les rues ou partie des rues de l'Esplanade

(lot 6 021 343) et de l'Élan (lot 6 021 344), dans le secteur de Mirabel-en-Haut (X3 N15313)

18. Soumission relative à un mandat de services professionnels concernant la préparation de plans et devis incluant la surveillance des travaux relatifs aux infrastructures municipales sur les rues de l'Esplanade et de l'Élan, dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (2016-106) (X3 U3 N15313)
19. Soumission relative à la vérification des dispositifs anti-refoulement des entrées d'eau de divers bâtiments municipaux pour les années 2017, 2018 et 2019. (2016-105) (G7 311 102 U3 N15042)
20. Soumission relative aux travaux d'asphaltage 2017, phase I. (2017-004) (X3 211 U3 N15230)
21. Acquisition du lot 3 493 378, dans le secteur du Petit-Saint-Charles. (G7 100 N15048)
22. Acquisition des lots 1 849 155, 1 849 474 et 1 849 475, dans le secteur de Saint-Canut, de Mercedes Daley. (G7 100 N14334 #99468)
23. Acquisition à des fins de parc ou terrains de jeux, des lots 5 943 257 et 5 943 261 et à des fins de zone de conservation, des lots 5 943 208, 5 943 253, 5 943 254, 5 943 255 et 5 943 260, dans le secteur de Mirabel-en-Haut, de « Promenades du Boisé Mirabel inc. ». (G7 100 N13149 #99409) (G7 100 N15334 #99411)
24. Cession du lot 5 973 904 à « Les Promenades du Boisé Mirabel inc. », dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (G7 410 N14972 #98284)
25. Enregistrement d'une réserve foncière pour fins publiques municipales sur une partie des lots 1 810 373 et 1 690 631, en bordure du chemin Charles, dans le secteur de Saint-Janvier, appartenant à Fernande Thérien. (G7 113 N1371 #99202)
26. Acquisition de servitudes permanentes à des fins d'entretien d'un cours d'eau et de protection de la bande riveraine (lots ou partie des lots 5 812 935 à 5 812 940, 5 812 992, 5 933 066 et 5 933 075), dans le secteur du Domaine-Vert Nord, de « Groupe L'Héritage ». (X3 513 102 S14 N15248 et N15186)
27. Acquisition de servitudes permanentes à des fins d'entretien d'un cours d'eau et de protection de la bande riveraine (lots ou partie des lots 5 988 528 à 5 988 537 et 5 988 547 à 5 988 554), dans le secteur du Domaine-Vert Nord, de « Groupe L'Héritage ». (X3 513 102 S14 N15282)
28. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 3 810 009 (rue du Grenat), dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (X4 210 S14 N15332)
29. Renouvellement du contrat de service d'entretien de logiciels d'applications municipales et son soutien avec « PG Solutions inc. ». (G2 310 U4 N6524)
30. Renouvellement du contrat avec « NAV Canada » relativement à la location d'un espace à la tour de contrôle de l'aéroport de Montréal-Mirabel, en matière de radiocommunication. (G7 114 U4 N5179)
31. Prolongation du contrat relatif à la valorisation des matériaux secs, du 1<sup>er</sup> mai 2017 au 30 avril 2018. (X4 111 104 U3 N14052)
32. Entente avec « Tricentris – tri, transformation, sensibilisation » relativement à la gestion intégrée de matières recyclables pour la période du 14 avril 2017 au 14 avril 2022. (X4 111 101 U4 N13429 #80038)
33. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2144 modifiant le règlement de lotissement numéro U-948 de la Ville de Mirabel de façon à :
  - assurer que la largeur minimale de tout terrain partiellement desservi (aqueduc ou égout) soit de 29 mètres;

- assurer que la largeur minimale de tout terrain non desservi soit de 50 mètres quand le terrain est riverain d'un cours d'eau;
  - assurer que la largeur minimale de tout terrain non desservi soit de 45 mètres quand le terrain n'est pas riverain d'un cours d'eau;
  - exiger que pour le secteur de Mirabel-en-Haut, lorsque les terrains sont partiellement desservis (aqueduc seulement), les terrains doivent avoir une superficie minimale de 1 500 mètres carrés, une largeur minimale de 29 mètres et une profondeur minimale de 50 mètres. (G8 400)
34. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de lotissement numéro U-948 de la Ville de Mirabel de façon à :
- assurer que la largeur minimale de tout terrain partiellement desservi (aqueduc ou égout) soit de 29 mètres;
  - assurer que la largeur minimale de tout terrain non desservi soit de 50 mètres quand le terrain est riverain d'un cours d'eau;
  - assurer que la largeur minimale de tout terrain non desservi soit de 45 mètres quand le terrain n'est pas riverain d'un cours d'eau;
  - exiger que pour le secteur de Mirabel-en-Haut, lorsque les terrains sont partiellement desservis (aqueduc seulement), les terrains doivent avoir une superficie minimale de 1 500 mètres carrés, une largeur minimale de 29 mètres et une profondeur minimale de 50 mètres. (G8 400) (U-2144)
35. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2145 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à :
- créer des dispositions particulières à respecter pour pouvoir permettre une utilisation à des fins autres que l'agriculture en zone verte pour certains usages;
  - préciser les limitations applicables aux activités récréatives situées hors des périmètres urbains ainsi qu'une exception pour une partie du site du golf des quatre Domaines;
  - assurer la concordance entre l'affectation «Parc régional» du schéma d'aménagement et les zones encadrant le Bois de Belle-Rivière (P 3-6) et le Parc du Domaine-Vert (P 4-2);
  - mettre à jour les dispositions applicables aux zones à risques d'érosion ou de contraintes relatives aux glissements de terrain;
  - introduire des notions de densité pour la construction résidentielle sur les terrains vacants et à redévelopper;
  - intégrer des mesures de distance à respecter par rapport aux éléments de contrainte à l'occupation du sol d'origine anthropique (axes routiers et ferroviaires) pour certains usages sensibles;
  - intégrer des dispositions particulières applicables au niveau de l'abattage et la préservation des arbres, autant en zone agricole qu'en zone blanche, et notamment concernant les bois et corridors forestiers métropolitains;
  - mettre à jour les dispositions applicables aux rives, au littoral, aux plaines inondables et aux milieux humides en conformité à la Politique provinciale à cet effet;
  - ajouter des dispositions diverses applicables en zone agricole (distances de protection, élevage, épandage);
  - intégrer la procédure d'application pour un agrandissement d'un périmètre métropolitain. (G8 400)
36. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à :
- créer des dispositions particulières à respecter pour pouvoir permettre une utilisation à des fins autres que l'agriculture en zone verte pour certains usages;
  - préciser les limitations applicables aux activités récréatives situées hors des périmètres urbains ainsi qu'une exception pour une partie du site du golf des quatre Domaines;

- assurer la concordance entre l’affectation «Parc régional» du schéma d’aménagement et les zones encadrant le Bois de Belle-Rivière (P 3-6) et le Parc du Domaine-Vert (P 4-2);
  - mettre à jour les dispositions applicables aux zones à risques d’érosion ou de contraintes relatives aux glissements de terrain;
  - introduire des notions de densité pour la construction résidentielle sur les terrains vacants et à redévelopper;
  - intégrer des mesures de distance à respecter par rapport aux éléments de contrainte à l’occupation du sol d’origine anthropique (axes routiers et ferroviaires) pour certains usages sensibles;
  - intégrer des dispositions particulières applicables au niveau de l’abattage et la préservation des arbres, autant en zone agricole qu’en zone blanche, et notamment concernant les bois et corridors forestiers métropolitains;
  - mettre à jour les dispositions applicables aux rives, au littoral, aux plaines inondables et aux milieux humides en conformité à la Politique provinciale à cet effet;
  - ajouter des dispositions diverses applicables en zone agricole (distances de protection, élevage, épandage);
  - intégrer la procédure d’application pour un agrandissement d’un périmètre métropolitain. (G8 400) (U-2145)
37. Adoption d’un projet de règlement numéro PU-2150 modifiant le règlement de zonage U-947 de la Ville de Mirabel afin d’établir une bande d’arbres obligatoire à l’intérieur des marges arrières et latérales dans les zones H 13-1, H 13-2, VIL 13-4, H 13-5 et H 13-15, dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (G8 400)
38. Adoption d’un projet de règlement numéro PU-2153 modifiant le règlement concernant les plans d’implantation et d’intégration architecturale (PIIA) numéro U-1874 de la Ville de Mirabel de façon à :
- prévoir un délai de réalisation du projet soumis à une demande de PIIA et l’obligation de remettre l’immeuble dans le même état dans lequel se trouvait l’immeuble quant au boisement et cela si le projet ne se réalise pas dans le délai prévu;
  - assujettir les propriétés de la zone C 12-88 à l’obligation de faire une demande de PIIA pour l’ajout ou la modification d’une enseigne;
  - assujettir la construction résidentielle dans la zone H 11-20 au règlement sur les PIIA dans le secteur de Saint-Antoine. (G8 400)
39. Avis de motion pour la présentation prochaine d’un règlement modifiant le règlement concernant les plans d’implantation et d’intégration architecturale (PIIA) numéro U-1874 de la Ville de Mirabel de façon à :
- prévoir un délai de réalisation du projet soumis à une demande de PIIA et l’obligation de remettre l’immeuble dans le même état dans lequel se trouvait l’immeuble quant au boisement et cela si le projet ne se réalise pas dans le délai prévu;
  - assujettir les propriétés de la zone C 12-88 à l’obligation de faire une demande de PIIA pour l’ajout ou la modification d’une enseigne;
  - assujettir la construction résidentielle dans la zone H 11-20 au règlement sur les PIIA dans le secteur de Saint-Antoine. (G8 400) (U-2153)
40. Avis de motion pour la présentation prochaine d’un règlement modifiant le règlement numéro 891 de la Ville de Mirabel *Concernant la régie des séances du conseil municipal, le maintien de l’ordre durant ses séances, la période de questions* », afin d’abroger les dispositions réglementaires relatives à l’enregistrement des séances du conseil. (G8 400) (2162)
41. Adoption du règlement numéro 2159 modifiant le règlement numéro 2148 *Pourvoyant à l’adoption du budget, à l’imposition des taxes sur les propriétés immobilières, à l’imposition de compensations et tarifs pour la fourniture de services municipaux, le tout aux fins de l’exercice financier 2017*, afin de ne pas assujettir

tous les organismes ayant obtenus une exemption de la Commission municipale du Québec à une compensation pour services municipaux. (G8 400)

42. Adoption du règlement numéro 2160 autorisant la préparation de plans et devis incluant la surveillance des travaux pour le remplacement de conduites d'eau, la réhabilitation de conduites d'égout sanitaire et pluvial et la réfection des rues sur une partie des rues Saint-Michel, Jasmin, Saint-Luc et Gravel, dans le secteur de Saint-Janvier, décrétant lesdits travaux et autorisant également une dépense et un emprunt à ces fins. (G8 400)
43. Adoption du règlement numéro 2161 autorisant la préparation de plans et devis incluant la surveillance des travaux pour le remplacement de conduites d'eau, la construction et la réhabilitation de conduites d'égout sanitaire et pluvial et la réfection des rues sur une partie des rues Turcot et Provost, dans le secteur de Saint-Janvier, décrétant lesdits travaux et autorisant également une dépense et un emprunt à ces fins. (G8 400)
44. Embauche au poste de chef – camp de jour au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. (G4 112)
45. Abolition du poste de commis de bureau au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. (G4 114)
46. Nomination au poste d'agent de bureau pour le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. (G4 200)
47. Embauche au poste de commis à la bibliothèque pour le Service de la bibliothèque. (G4 112)
48. Inscriptions sur la liste d'admissibilité au poste de policier régulier pour le Service de police. (G4 611 S50 N14149)
49. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2016-70, relativement à la construction d'un bâtiment industriel sur la rue Service A-4 (lot 5 695 884 – lot projeté 6 022 557), dans le secteur de Sainte-Monique (zone aéroportuaire). (X6 114)
50. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2016-73, relativement à l'aménagement d'un stationnement pour un bâtiment commercial (locaux) sis au 13960, rue Saint-Simon (lot 3 332 953), dans le secteur de Saint-Canut. (X6 114)
51. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2017-01, relativement à la construction d'un bâtiment commercial pour la vente de véhicules usagés sis au 17081, chemin de la Côte-Nord (lot 3 493 025), dans le secteur de Saint-Augustin. (X6 114)
52. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2017-02, relativement à l'agrandissement d'un bâtiment accessoire à usage industriel sis au 5500, route Arthur-Sauvé (lot 1 847 212), dans le secteur de Sainte-Scholastique. (X6 114)
53. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2017-04, relativement à la construction d'un bâtiment commercial sur le lot 4 769 920 (rue Rolland-Desjardins), dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 114)
54. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2017-05, relativement à la construction d'un bâtiment industriel sur le lot 5 734 139 (rue Rolland-Desjardins), dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 114)
55. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2017-06, relativement à la construction d'habitations de type triplex jumelé (bâtiments de coins de rue) sur le lot 1 848 177 (boulevard de Saint-Canut), dans le secteur de Saint-Canut. (X6 114)
56. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2017-07, relativement à la construction d'habitations de type triplex jumelé

sur le lot 1 848 177 (boulevard de Saint-Canut), dans le secteur de Saint-Canut. (X6 114)

57. Recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec relative à une demande de « Sucrerie Bonaventure inc. » (Kassandra Cherrier) concernant le lot 1 690 382, sis au 15400, chemin Charles, dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 112 103)
58. Recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec relative à une demande de « Centre de pierre Mirabel inc. » (Daniel Paquette) concernant le lot 1 847 212, au 5500, route Arthur-Sauvé, dans le secteur de Sainte-Scholastique. (X6 112 103)
59. Dénomination de voies de communication. (X6 600 N217)
60. Modification de la résolution numéro 853-10-2016 *Dénomination de voies de communication*, afin de remplacer le nom de la rue « de la Dentellière ». (X6 600 N217)
61. Dénomination de parc. (X6 600 N217)
62. Installation de panneaux d'arrêt dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (X3 310 N13247)
63. Modification de la résolution numéro 888-11-2013 *Nomination au sein de différents comités, corporations ou associations*, afin de renouveler le mandat des membres au Conseil des bassins versants des Mille-Iles (COBAMIL), d'un membre à la Corporation pour la protection de l'environnement à Mirabel (CPEM) et d'un membre au sein de Tourisme Mirabel. (G3 300 U2 N7529)
64. Désignation de deux personnes au sein du comité conjoint - Aéroports de Montréal. (X6 300 N04169)
65. Report de la date d'échéance du 1<sup>er</sup> septembre 2017, pour des travaux des évaluateurs suite à des contestations d'évaluation relativement au nouveau rôle d'évaluation triennal, déposé pour les années 2017-2018-2019. (X1 100 U3)
66. Autorisation relativement à une demande de la compagnie « Jasmin Excavation inc. » concernant des travaux de rétention pluviale dans le cadre du projet de construction d'infrastructures privées sur le lot 5 495 304, en bordure de la rue Rolland-Desjardins, dans le secteur de Saint-Janvier. (X3 513 101 S11 N14275 #89524)
67. Démolition d'un immeuble commercial situé au 13360, boulevard du Curé-Labelle, dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 500)
68. Dépôt de documents.
69. Affaires nouvelles.
70. Parole aux conseillers.
71. Période de questions.
72. Levée de la séance.

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate